



UNIVERSITE EVANGELIQUE EN AFRIQUE

UEA

Brot
für die Welt

RECTORAT

**Avis de recrutement d'un(e)
CONSULTANT(E)**

APPEL D'offre N° 07 /UEA-BUKAVU-2026

Termes de Référence

Pour l'élaboration de l'étude de la situation de référence du projet de Renforcement de la Qualité d'enseignement et de la recherche à l'Université Évangélique en Afrique, Continuation

Août 2026

1. Contexte et cadre général

L'Université Évangélique en Afrique "U.E.A." est située sur la colline de Panzi, dans la commune d'Ibanda, à Bukavu, Province du Sud Kivu, en République Démocratique du Congo. Elle a reçu sa première autorisation de fonctionnement du 26 septembre 1991 sous l'appellation « Université Protestante Évangélique en Afrique » par l'arrêté ministériel ESU/CABMIN/O235/91. Son agrément définitif est consacré par le Décret présidentiel N°06/106 du 12 juin 2006.

Parmi ses missions, l'UEA offre une formation de qualité aux étudiants par des enseignements théoriques et pratiques avec des techniques et équipements modernes dans cinq grands domaines nommément : agronomie, économie, médecine, sciences sociales et théologie. En outre, l'UEA effectue la recherche dans les domaines précités à travers son corps académique et scientifique et s'assure de la vulgarisation des résultats. Elle contribue ainsi à la résolution des problèmes qui se posent dans la communauté. En plus, elle contribue aussi au développement professionnel de son personnel académique, scientifique et administratif par le biais des formations continues pour concrétiser les missions qu'elle s'est assignées. Cependant, l'UEA est actuellement composée d'un corps enseignant jeune, doté des capacités théoriques avec certaines compétences en pédagogie universitaire ainsi qu'en recherche. Améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche suppose que ce corps enseignant jeune soit encadré dans la recherche par certains tuteurs académiques qui ne sont malheureusement pas disponibles localement. En même temps, ce corps doit renforcer ses compétences/savoir-faire pédagogiques de manière permanente par la mise en place d'un centre de formation en didactique universitaire créative. Dans le but de jouer pleinement son rôle d'université de développement, l'UEA doit conduire des recherches actives permettant de contribuer à la résolution de certains problèmes qui se posent dans la communauté. La professionnalisation de l'enseignant est à ce sujet incontournable.

En vue de répondre de façon concrète aux difficultés rencontrées tous les jours par les enseignant.es, chercheur(euse)s et étudiant.es et dans le cadre de son partenariat avec Pain pour le Monde (partenaire financier), l'UEA va exécuter le Projet « *Renforcement de la qualité de l'enseignement et de la recherche à l'UEA* » enregistré sous le numéro A-COD-2026-0110 visant les objectifs suivants :

- La qualité de la formation universitaire centrée sur le Système LMD est renforcée
- Les étudiant-e-s ayant acquis les compétences à travers le processus de formation universitaire offrent des services en lien avec les problématiques de leurs domaines de formation (Économie, Agronomie/environnement, Médecine, Sciences sociales/paix et Développement)
- La qualité de la recherche scientifique universitaire est renforcée

2. Étude de base et les Objectifs :

Pour l'efficience et l'efficacité de la mise en œuvre conjointe du projet, l'UEA et ses partenaires accordent une importance capitale aux changements à opérer à travers les produits, effets et impacts des interventions en faveur des bénéficiaires. Il apparaît dès lors nécessaire de circonscrire la situation de référence afin de disposer des informations et des indicateurs précis sur les différents secteurs concernés par le projet, et d'élaborer un système de suivi-évaluation

pour la mise à jour continue des changements et faciliter l'analyse des transformations induites à la fin du projet.

Dans cette perspective, l'UEA, en collaboration avec Pain pour le Monde, est à la recherche d'un candidat compétent et expérimenté qui aura pour mission de conduire l'étude d'élaboration de la situation de référence du projet.

L'objectif global de cette étude est premièrement d'établir une situation de référence détaillée en proposant des valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence pour les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre de résultat du projet (voir documents du projet). Cette situation de référence permettra d'établir le point de départ des différents indicateurs (situation avant) afin d'être utilisé pour la comparer avec la situation après la mise en œuvre du projet (situation après). Cela permettra d'apprécier qualitativement la contribution de chaque composante à l'atteinte des objectifs du projet visant à renforcer la qualité de l'enseignement et de la recherche afin de faire face au basculement à la logique LMD du système éducatif congolais par le renforcement des capacités d'un côté et de l'autre côté, améliorer la résilience des communautés paysanne à faire face à l'insécurité alimentaire par la recherche action. Par ailleurs, la consultation permettra, en deuxième lieu de définir le système de suivi-évaluation du projet qui constituera un cadre pour le suivi des indicateurs des effets et d'impact et documenter la situation de référence desdits indicateurs. A ce titre, le consultant proposera des amendements, s'il y a lieu, au cadre des résultats, et un cadre de suivi-évaluation du projet (en clarifiant les sources, les rôles et responsabilités, les données à renseigner, le coût pour le faire, et la périodicité de collecte).

L'étude sera structurée autour de deux objectifs principaux, à savoir :

- Établir la situation de référence (*baseline*) du projet : Produire les données initiales nécessaires pour modéliser les trajectoires de changement et renforcer la synergie stratégique entre les acteurs d'exécution.
- Concevoir le système de suivi-évaluation (S&E) : Structurer le cadre de suivi des indicateurs d'effets (*outcomes*) et d'impact, et documenter la valeur initiale de chacun de ces indicateurs.

Plus spécifiquement l'étude vise :

a) Concernant l'élaboration de la situation de référence du projet :

Se référer aux indicateurs harmonisés (voir documents du projet) qui aideront à mesurer les changements observés sur base des activités à réaliser.

- Collecter et analyser les données permettant de renseigner les indicateurs définis afin d'obtenir leur niveau de référence au démarrage du projet en exploitant le contenu dernier rapport d'évaluation du projet A-COD-2023-0035.
- Élaborer un rapport qui présente la situation de référence globale du projet incluant les niveaux de référence des indicateurs du projet.

b) Concernant la définition du système de suivi-évaluation du projet :

- Pour chaque indicateur retenu plus haut, développer un plan de suivi et de collecte des données. Il s'agira notamment de définir les fréquences de collecte, les zones et le niveau de collecte, la source de collecte, les responsables de la collecte et les sources de vérification. A partir des résultats de la situation de référence.

- Les méthodes de collecte et de traitement des données devront également être élaborées.

c) Règles à respecter pour les indicateurs :

- Se référer au lexique des indicateurs du projet qui seront à la disposition du consultant sélectionné
- Les indicateurs des produits qui devront permettre à la fois un suivi et une évaluation des effets des actions conjointes des acteurs de mis en œuvre à travers une méthode participative.
- Les indicateurs doivent être peaufinés pour qu'ils soient SMART et désagrégés par genre et par catégorie afin de mesurer l'impact spécifique du projet sur les hommes et les femmes ainsi que sur les vulnérables (personne vivant avec handicap). Il devra y avoir aussi bien des indicateurs quantitatifs par des enquêtes légères, et qualitatifs par des focus groups ou des entretiens. Le travail prendra également en compte l'employabilité des étudiants
- La fréquence de collecte des indicateurs devra être définie en tenant compte de l'utilisation qui sera faite des données recueillies (est-ce que ces données doivent permettre d'orienter les décisions prises), de la facilité de collecte des données, des moyens prévus pour le suivi-évaluation au sein du projet.

3. Les tâches et les fonctions assignées au consultant

- Le consultant travaillera sous la supervision des commanditaires de l'étude et en collaboration direct avec le Chargé du Suivi et Évaluation au sein du projet à l'UEA en particulier et l'équipe de mis en œuvre en générale.
- Le consultant veillera aussi à prendre en compte les études existantes. Il devra tenir des réunions conjointes lister les indicateurs clés à récolter sur le terrain ; il effectuera aussi des consultations régulières avec les services de mise en œuvre du projet à l'UEA ainsi que tous les acteurs et partenaires impliqués dans le projet.
- Une attention particulière devra être accordée à l'aspect genre et équité et l'ensemble des données collectées ainsi que les analyses réalisées devront être désagrégées en genre afin de *bien comprendre comment les femmes, les hommes et les jeunes pourront être différemment* (ou non) affectés par les interventions du projet.

Les tâches du consultant devront couvrir les aspects suivants :

a. Concernant l'élaboration de la situation de référence du projet :

i. Pour la collecte et l'analyse des données

- Procéder à l'analyse documentaire en consultant les données disponibles au niveau de l'UEA et ailleurs.
- Effectuer les missions de terrain dans les zones ciblées afin de collecter les données nécessaires pour renseigner les indicateurs préalablement définis.
- Procéder à l'analyse des données traitées en présentant les différences constatées pour les hommes et les femmes et les jeunes, ou autres groupes si pertinents pour l'indicateur.

b. Concernant la définition du système de suivi-évaluation du projet :

i. Pour le plan de suivi des indicateurs

- Élaborer le plan de collecte de ces indicateurs pour la durée totale du projet. Ce plan sera élaboré à partir des outils déjà existants et proposé par les Chargés de Suivi/Évaluation en

fonction des prévisions du projets mis en place par les partenaires.

- Proposer les outils nécessaires à la collecte des indicateurs et à leur traitement (sous forme informatique) désagrégué par sexe pour chaque secteur si possible pour permettre la collecte et le traitement réguliers des indicateurs.
- Produire un rapport qui présentera le plan de suivi des indicateurs. Il inclura notamment, les valeurs de référence des indicateurs, la liste exhaustive des outils produits et utilisés pour la collecte, le traitement et l'analyse des données. Il devra notamment inclure pour chaque indicateur : la fréquence de collecte, la source de collecte, les responsables de la collecte, le moyen de vérification.
- Réaliser un atelier de restitution et de discussions de résultats de l'étude en impliquant les partenaires importants du Projet.
- Rédiger un rapport d'étude final intégrant les recommandations de la restitution, présenter et diffuser ce rapport auprès des structures concernées.

4. Méthodologie

Le consultant chargé de l'étude proposera ses propres méthodes et techniques pour répondre à l'objectif de l'étude et partagera avec les commanditaires les critères d'échantillonnage et l'échantillon finalement choisi. Cette approche sera divisée en plusieurs parties :

- Une partie qualitative avec les organes d'exécution ainsi que les bénéficiaires du projet par les interviews semi structurées en utilisant des questions guides qui laissent de l'espace à des réflexions spontanées de la part des enquêtés pour qu'ils expriment leur propre point de vue.
- Une partie quantitative avec des questionnaires structurés au niveau des paysans et étudiants pour compléter des informations recueillies au cours de l'enquête avec plus de précision ;
- Des entretiens semi-structurés au niveau des zones d'intervention
- L'exploitation des documents en vue de disposer d'informations supplémentaires.

La triangulation à travers ces 4 éléments ci-dessus cités va permettre d'augmenter le niveau de fiabilité, ainsi que de comparer les données collectées et celles existantes au niveau des documents du projet. Elle permettra aussi de faire associer toutes les parties prenantes au projet sur les questions de d'enseignement, de la recherche, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, les variétés de cultures, des groupes vulnérables et de l'égalité entre les sexes. Toutefois, si possible, les données quantitatives et qualitatives devront être collectées au même moment dans les zones du projet, afin que le consultant ait la possibilité de confronter directement les résultats et au besoin d'ajuster les questions au niveau des groupes de discussions (si des renseignements plus approfondis sont nécessaires sur certains sujets). La préparation de l'étude devra intégrer des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet afin d'assurer la prise en compte de tous leurs besoins d'information par l'étude de référence.

5. Résultats attendus de l'étude

Le rapport final de l'étude fournira :

- Un état des lieux détaillé de chacun des zones du projet.
- Une liste d'indicateurs et leur situation de départ, permettant de mesurer facilement les impacts, effets, et résultats du projet dans les zones d'intervention du projet. Cette liste devrait clairement

distinguer ces indicateurs du cadre des résultats du projet qui ont été retenus sans changements, ceux qui ont été améliorés et ceux qui sont nouvellement proposés par le consultant la mission de terrain ;

- Une analyse qualitative des résultats de l'étude ;
- Un projet de cadre de résultat actualisé sur la base des résultats de l'étude ;
- Un mécanisme de suivi-évaluation du projet incluant l'analyse des risques actualisés (en clarifiant les rôles et responsabilités, les données à renseigner, les méthodes de calcul des indicateurs, le coût pour le faire, la périodicité de collecte, etc.).

Le rapport final doit être présenté sous forme numérique et imprimé (en format numérique Word et document papier accompagné des annexes, dans un document à part).

6. Qualifications et connaissances

Le consultant national qui sera engagé travaillera en concertation avec l'UEA et particulièrement l'équipe du projet et son chargé de S&E.

Le consultant doit avoir le profil suivant :

- ✓ Être une personne ou un cabinet avec une expertise avérée (au moins 7 ans) en Évaluation des projets ;
- ✓ Avoir une formation universitaire en sciences sociales ou autres disciplines connexes (minimum niveau Master) ;
- ✓ Posséder une expérience et une expertise à la fois qualitative et quantitative ;
- ✓ Fournir des preuves de votre expertise sur le sujet ;
- ✓ Avoir des compétences multidisciplinaires ;
- ✓ Connaissance parfaite du Français et l'Anglais (parlé et écrit) ;
- ✓ Maîtrise de l'informatique et de ses applications ;

7. Durée de l'étude

La durée proposée pour la consultance est de 21 jours au maximum.

Les 21 jours incluant le temps des déplacements dans la zone d'intervention du projet ainsi que les activités de préparation et d'analyse de la documentation, de la préparation des Enquêtes terrains, des interviews et la collecte des informations, analyse des données et de la rédaction du rapport.

CALENDRIER DU DEROULEMENT DE L'ETUDE

DATE	ACTIVITE
Le 17 Août 2026	Publication de l'appel d'offre
Le 24 Août 2026	Fin de dépôt des candidatures
Le 27 Août 2026	Début et clôture du processus de sélection
Le 31 Août 2026	Rencontre initiale après la signature de contrat et début de l'étude de base
Le 03 Septembre 2026	Validation des outils de collecte
Le 04 Septembre 2026	Préparation et formation des agents de collecte
Le 07 Septembre 2026	Collecte de données

Le 10 Septembre 2026	Analyse des données et présentation des résultats
Le 14 Septembre 2026	Proposition d'un plan de suivi et évaluation des indicateurs
Le 17 Septembre 2026	Rédaction et dépôt d'un premier draft de rapport et attente du feed-back
Le 22 Septembre 2026	Intégration des remarques, recommandations et finalisation du rapport

8. Soumission des offres

Les consultants sont invités à soumettre des offres qui devront comprendre :

a. Offre technique

L'offre technique devra présenter la compréhension du consultant du mandat et des attentes du projet, la méthodologie proposée, un calendrier indicatif des activités, La proposition technique doit être présentée de manière concise et structurée dans l'ordre suivant de façon à inclure, de manière limitative, les informations suivantes :

- Le CV détaillé en faisant clairement ressortir les mandats réalisés en lien avec la consultation.
- La compréhension des besoins et des services attendus à travers l'interprétation des termes de référence.
- L'approche et les méthodes suggérées pour traiter les différentes parties exigées par les termes de référence, y compris une liste détaillée des données et informations à collecter et des méthodes de collecte proposées ainsi que des structures, institutions et personnes ressources à contacter ; ainsi qu'un plan de travail provisoire avec produits à délivrer avec les échéances correspondantes.

b. Offre financière

L'offre financière doit être présentée selon le modèle suivant :

N°	Composante du prix	Durée (J)	P.U (en \$)	P.T(en \$)
1	Honoraire			
2	Déplacement			
3	Communication			
4	Autres frais			
Total				

NB : D'autres rubriques peuvent être ajoutées par le consultant si nécessaire en vue d'atteindre l'objectif poursuivi.

9. Contenu des offres

Les éléments suivants doivent obligatoirement constituer le dossier à soumettre :

- Offre Technique avec planification en rapport avec les Termes de Référence présentes ;
- Présentation d'une lettre de motivation ;
- Plan de travail indiquant clairement le mode et délai de production du rapport ;
- Liste de référence de réalisation des évaluations déjà effectuées ;
- Curriculum vitae de l'évaluateur
- Esquisse du déroulement prévu de l'évaluation
- Explication et la justification succinctes des méthodes à utiliser ;
- Offre financière : devis complet, comprenant les honoraires \$ US ainsi que tous les frais
- Annexes encourus, pour le transport, l'hébergement, et couts des ateliers dans le cadre de l'évaluation, etc.

10. Soumission des offres

L'offre doit être soumise en ligne sur l'adresse email rectorat@uea.ac.cd au plus tard lundi le 24/08/2026 à 14h00 ou au rectorat de l'UEA sous plis fermé.

NB : La présente offre est constituée d'un lot unique

Fait à Bukavu, le 17 Août 2026

La Rectrice

NGONGO KILONGO FATUMA
Professeur



ANNEXES

Tableau des objectifs et Indicateurs du Projet :

(Pour permettre aux candidats consultants de proposer une méthodologie)

A-COD-2026-0110

Annexe I à l'accord de coopération : objectifs et indicateurs

Titre du projet : Renforcement de la qualité d'enseignement et de la recherche à l'Université Évangélique en Afrique, continuation
Partenaire : Université Évangélique en Afrique Bukavu
Durée du projet : 01.04.2026 – 31.03.2029

Objectif/s	Indicateur/s
Objectif 1	Indicateur 1.1
La qualité et l'accessibilité de la formation universitaire renforcées.	Au moins 50% (dont 30% des femmes) des enseignants de l'UEA obtiennent au moins la mention « Bien » après leur évaluation annuelle.
	Indicateur 1.2
	Le taux d'utilisation de l'enseignement en ligne augmente de 5% et au moins 50% du personnel de l'UEA exploitent les documents numérisés.
Objectif 2	Indicateur 1.3
	Au moins 60% (50%-50% selon le sexe) des étudiant-e-s sont satisfaits de la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement pédagogique.
	Indicateur 2.1
Recherche appliquée inclusive promue à travers des partenariats stratégiques intégrant les dimensions genre et handicap.	Au moins 90 articles sont publiés parmi lesquels 50% impliquent les femmes.
	Indicateur 2.2
	Au moins 2 projets collaboratifs entre l'UEA et les Universités/organisations partenaires (du Nord et du Sud) sont finalisés et soumis pour financement.
Objectif 3	Indicateur 3.1
L'employabilité des étudiant-e-s est accrue.	Au moins 6 projets bancaables (dont au moins 2 portés par des femmes) seront sélectionnés et retenus pour être financés par des entreprises et d'autres partenaires.